

POUR UNE UNIVERSITÉ DÉMOCRATIQUE, PLURIELLE ET ÉGALITAIRE

Université de Lorraine : tout est à reprendre...

Élections aux
conseils centraux
et au sénat
académique de
l'Université de
Lorraine

9 février
2012

Contexte politique des élections

Les présidents d'université, promoteurs de la fusion des quatre établissements lorrains, n'ont jamais pris le temps de répondre aux questions que nous leur posons : En quoi cette fusion va-t-elle améliorer les formations ? En quoi va-t-elle améliorer la recherche ? En quoi va-t-elle améliorer les conditions de travail et d'études ? Que fera-t-elle de mieux que ce que faisaient déjà les quatre établissements lorrains en termes de diversité des formations et de proximité des services ?

Le choix de la fusion comme sa mise en œuvre répondent à une logique de déconstruction méthodique du service public en général et de celui de l'enseignement supérieur et de la recherche en particulier. C'est cette même logique de déconstruction du service public qui s'est appliquée récemment à travers les projets en eX (Labex, Equipex, Idex) ou pour le tout dernier appel à projets Idefi (Initiatives d'excellence pour les

formations innovantes). A chaque fois, comme c'est déjà le cas avec l'ANR ou l'AERES, il s'agit de confier les projets qui structurent les universités à quelques nommés et d'amoindrir, voire de supprimer, le poids des élus dans les instances. C'est effectivement ce qui se passe dans l'Université de Lorraine : toujours moins d'élus dans les conseils centraux, toujours plus de nommés. Cette mise à mal de la démocratie et de la transparence des décisions, nous voulons la combattre en nous présentant devant vous lors de ces élections.

Le mandat que les élus des listes **Pour une université démocratique, plurielle et égalitaire** sollicitent à travers votre vote est clair : il s'agit de redonner le pouvoir de proposition et de décision aux personnels, étudiants et usagers de l'université. Nous voulons stopper ce processus délétère pour l'enseignement supérieur et la recherche et proposer une autre façon de penser l'université à Metz et Nancy, en

Lorraine et même au-delà. Pour nous, cela passe par le fait de :

- **faire un bilan interne** des conséquences des réformes successives (LMD, Pacte pour la Recherche, loi LRU...) sur l'amélioration - détérioration des formations, de la recherche et des conditions de travail et d'études,
- **reprendre le processus démocratique** et collégial d'élaboration des projets pédagogiques et de recherche,
- **battre en brèche les dérogations** liées au statut de grand établissement,
- **explorer tous les moyens de sortir des RCE** et rediscuter les critères de gestion,
- **combattre la précarité** des personnels et des étudiants en proposant un plan de stabilisation,
- **concevoir et proposer une politique de gestion respectueuse des personnels et des étudiants** en s'écartant de toute politique visant la rentabilité à court terme (évaluation, modulation).

Conformément au décret du 22/09/2011 portant sur sa création, l'Université de Lorraine se substitue aux anciens établissements le 1/01/2012. Cela entraîne l'organisation d'élections aux conseils centraux : Conseil d'administration (CA), Conseil scientifique (CS), Conseil de la formation (CF) et Conseil de la vie universitaire (CVU), ainsi qu'au Sénat académique et aux conseils de collègiiums et de pôles scientifiques.

L'Université de Lorraine s'est faite sans consulter véritablement les personnels, étudiants et usagers des établissements lorrains. Son élaboration sur papier a été réalisée au pas de charge, son élaboration en pratique doit se faire avec les acteurs concernés, pas à pas, en prenant appui sur eux et à partir d'un bilan réel.

Ces élections sont l'occasion d'exiger que les choix ne se fassent ni sans vous, ni contre vous, mais avec vous !

L'UNIVERSITÉ DE
LORRAINE, POURQUOI
PAS, MAIS À CONDITION DE
TOUT REPRENDRE

9 février 2012

Élections aux conseils centraux
et au Sénat académique

Listes soutenues par :



ObstinésEs

Fonctionnement et objectifs d'un établissement lorrain unique... ou non

Nous ne nous accommodons pas de l'Université de Lorraine sous son statut de grand établissement qui est ce qui pouvait arriver de pire aux universités de la Région. Ainsi que chacun a pu l'expérimenter dans les dernières semaines et les derniers mois, ce statut s'accompagne d'une dérive autocratique et autoritaire inconciliable avec les missions de l'université publique dans la société telles que nous les concevons. Sur ce point, nous militerons pour l'abrogation du décret fondant l'Université de Lorraine et nous réinterrogerons en permanence les conditions de rapprochement des établissements lorrains ; un tel rapprochement doit être le résultat de consultations larges. Repenser l'organisation de l'université exige d'organiser un referendum de l'ensemble des personnels, étudiants et usagers sur les statuts de l'Université de Lorraine.

En point d'urgence sur cette question, nous réviserons le règlement intérieur sur tous les points qui permettront de redonner du poids aux acteurs de la vie universitaire dans les instances.

Renoncement aux RCE (responsabilités et compétences élargies)

Les RCE, inscrites dans la loi LRU, bien loin de permettre l'autonomie des universités, sont un moyen de les soumettre aux politiques libérales et anti-démocratiques du gouvernement. Plusieurs établissements sont actuellement en grande difficulté financière, voire passent sous tutelle du rectorat. Demain, l'autonomie financière poussera les uni-

versités à faire des choix dramatiques : diminution du nombre de postes, et donc alourdissement de la charge de travail, fermeture de départements non rentables, et, à plus ou moins longue échéance, augmentation des droits d'inscription pour les étudiants, modulation à la hausse des services d'enseignement pour les enseignants-chercheurs, alourdissement de la charge d'enseignement pour les enseignants, non-respect de la dérogation d'enseignement des enseignants-chercheurs bi-appartenants dans le secteur santé.

Il est absolument indispensable de rompre avec cette politique dévastatrice. Nous explorerons la possibilité de sortir des RCE dès 2013.

Combattre la précarité et les méthodes managériales de gestion des personnels

Pour mener à bien sa mission de service public, l'université a besoin de personnels titulaires, dont l'avenir ne soit pas soumis aux aléas d'un statut précaire. Par ailleurs, il n'est pas acceptable que des personnels contractuels, chercheurs enseignants comme BIATOSS, ne bénéficient pas des mêmes conditions de travail et de rémunération que leurs collègues titulaires.

Le management par la menace (et par les primes) doit disparaître. Pas de modulation des services, pas de distinction sur des bases de publication (ni de production) des chercheurs et enseignants-chercheurs, abandon de la référence aux notations illégitimes de l'AERES pour la dotation des laboratoires, alignement sur les meilleures conditions de travail et de rémunération pour les BIATOSS et non le contraire, pas

de sanction sur le plan des carrières quand il n'y a pas mobilité en région, mesures pour l'égalité des carrières entre hommes et femmes...

Travailler collectivement à une politique des formations et de la recherche

La mission de l'université est de proposer des formations et des actions de recherche qui ne sont pas soumises à des critères de rentabilité ou à l'injonction de pouvoirs économiques ou politiques, mais qui soient en adéquation avec les préoccupations des personnels, étudiants et usagers.

Il ne s'agit pas de figer les formations ni les structures de recherche, mais de ***réfléchir et décider collectivement sur ces points afin de faire vivre un réel service public d'enseignement supérieur et de recherche alliant diversité et proximité.*** Et ceci dans le respect des libertés scientifiques et académiques, notamment celles qui demeurent garanties par les statuts des personnels.

Engagements des élus

Les élus des listes ***Pour une université démocratique, plurielle et égalitaire s'engagent à agir pour défendre les points présentés ci-dessus.*** Ils utiliseront leurs mandats pour peser sur les décisions et actions de l'université dans un souci de transparence et d'égalité. Ils informeront systématiquement les personnels et les étudiants des débats et prises de positions dans les conseils, et rendront ainsi compte de leur mandat.

Ils seront vos représentants et non pas les représentants d'intérêts locaux ou corporatistes.

9 février 2012 – Elections aux conseils centraux et au Sénat académique

Votez pour les listes

**Pour une université démocratique,
plurielle et égalitaire**